CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E95717** **VALABLE JUSQU'AU** **16/06/2027**

ÉDITÉ LE 09/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2015

Raison sociale : VIGOT.D

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/07/2015

Capital : 100 000

17 RUE DU CLOS DES MARES
50290 BREHAL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COUTANCES 2015B00233

Siret : 811 743 335 00010

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 3606960

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000006767011304

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000006767011304

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 02 33 61 60 54 **Fax :**

Portable : 06 22 49 81 35

Responsabilité légale :
VIGOT DAVID GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet : http://www.renovation-toiture-manche.fr

E-mail : contact@vigot-d.com

Effectif moyen : 26 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 946 885 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3132	Ardoises (Technicité confirmée)	19	15/05/2025
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée)		12/02/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

09/07/2026 11:16

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E95717** **VALABLE JUSQU'AU** **16/06/2027**

ÉDITÉ LE **09/07/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2015
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/07/2015
Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COUTANCES 2015B00233

Siret : **811 743 335** **00010**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 3606960

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000006767011304

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000006767011304

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **VIGOT.D**

17 RUE DU CLOS DES MARES
50290 BREHAL

Téléphone : 02 33 61 60 54 **Fax :**
Portable : 06 22 49 81 35

Site Internet : http://www.renovation-toiture-manche.fr
E-mail : contact@vigot-d.com

Responsabilité légale :
VIGOT DAVID GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 26 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	15/05/2025
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	12/02/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

09/07/2026 11:16

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.